

**RAPPORT DE RECHERCHE PRÉSENTÉ
À LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE
SUR L'ÉDUCATION EN ONTARIO**

par

DONALD DENNIE

et

SIMON LAFLAMME

Université Laurentienne

Sudbury, Ontario

Janvier 1994

RAPPORT DE RECHERCHE

Ce rapport, préparé par Donald Dennie et Simon Laflamme, professeurs au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laurentienne pour le compte de la Commission royale d'enquête sur l'éducation en Ontario, a pour objectifs de:

- 1) résumer deux travaux publiés en 1990, Vision d'avenir et L'ambition démesurée;
- 2) en dégager les éléments importants pour les niveaux primaire et secondaire du système d'éducation en Ontario;
- 3) émettre quelques recommandations par rapport aux questions suivantes:
 - quels sont les défis que doit affronter le système d'éducation franco-ontarien en général et dans le Nord en particulier?
 - quelles mesures doivent être prises pour assurer que les populations de langue française du Nord de l'Ontario aient accès à des programmes éducationnels de qualité livrés de façon économique?

Ce rapport contient donc un résumé des deux travaux pré-cités, une série de recommandations ainsi qu'une annexe comprenant une bibliographie sélective de certains articles pertinents sur l'éducation en langue française en Ontario. Cette bibliographie sélective contient des titres qui soulèvent certains défis que doit affronter le système d'éducation franco-ontarien dont la présence des élèves anglophones dans le système, le niveau de la langue parlée et enseignée par les enseignants à des étudiants

francophones issus d'un milieu bilingue, le problème de l'analphabétisation en Ontario français, le problème de l'immersion, la francophonie multiculturelle.

Vision d'avenir

Le projet intitulé Vision d'avenir a été effectué par la Fédération des jeunes Canadiens français et avait au départ le but de chercher des solutions pour enrayer le processus d'assimilation des jeunes. Compte tenu de l'ampleur des transferts linguistiques et de l'assimilation, une telle recherche sur les moyens de stopper le processus s'est vite avérée insuffisante et le projet a plutôt visé à élaborer des stratégies de revitalisation des communautés, de refrancisation et de reculturation des francophones.

Les objectifs plus précis étaient donc:

1. Proposer des mesures précises pour contrer et renverser la tendance assimilatrice qui décime les rangs des communautés francophones hors Québec, particulièrement chez les jeunes de 15 à 24 ans;
2. analyser les symptômes qui font obstacle au plein épanouissement des communautés de langue française hors Québec et en déterminer les causes fondamentales;
3. brosser le tableau le plus réaliste possible de la situation des communautés acadiennes et francophones vivant à l'extérieur du Québec;
4. dégager les données pertinentes à la situation des jeunes;

5. identifier les éléments essentiels pour assurer le plein épanouissement des communautés acadiennes et francophones et celui des jeunes en particulier.

Pour atteindre ces objectifs, le projet comprenait deux volets:

1. une recherche dirigée par le professeur Roger Bernard de l'Université d'Ottawa et un comité de recherche;
2. une commission qui a visité les principaux centres francophones et acadiens pour y tenir des audiences publiques et recueillir des recommandations.

De ce projet sont issus quatre volumes, les trois premiers (Le déclin d'une culture, Le choc des nombres, Un avenir incertain), le fruit de la recherche, et le quatrième (L'avenir devant nous) le résultat des travaux de la commission.

Le premier volume, Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec 1980-1989, résume les grands courants de la recherche sur la francophonie hors Québec après la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme mais surtout au cours des années 1980. Ces études ont porté principalement sur les domaines suivants: les facteurs démologiques et sociolinguistiques, les dimensions démographiques, les éléments de construction d'une identité culturelle, la dimension économique et surtout le retard socio-économique et la sous-scolarisation des francophones, les

politiques de survivance et de développement communautaire, les luttes pour l'obtention d'écoles à tous les niveaux. En somme les recherches ont porté principalement sur les facteurs qui, d'un côté, menacent les communautés francophones et, de l'autre, favorisent leur développement et leur épanouissement.

La deuxième partie de ce premier volume analyse les principales théories sociologiques reliées à l'étude des communautés canadiennes-françaises et de leur développement. La conclusion comprend une série de principes liés à un projet de communauté canadienne-française ainsi qu'une bibliographie sommaire sur les francophones hors Québec de 1980 à 1989.

Le deuxième volume, Le choc des nombres, est un dossier statistique qui "regroupe surtout des données tirées des recensements du Canada depuis 1951" (p.7). Cette analyse des recensements démontre essentiellement que l'assimilation des jeunes dépend fortement du niveau de concentration des francophones, ce que de nombreuses autres études ont démontré depuis plus de vingt ans. En somme, la conclusion de ce deuxième volume est la suivante: plus est faible la concentration de francophones, plus est élevé le niveau d'assimilation des jeunes. Et l'inverse est aussi vrai: plus est forte la concentration de francophones dans un milieu donné, moins est élevé le niveau d'assimilation. Pour mesurer ce niveau d'assimilation, l'équipe de recherche a introduit ce qu'elle appelle un "indice de contact régional", c'est-à-dire le poids

démographique des francophones (langue maternelle) dans la division de recensement.

Le niveau d'assimilation est aussi influencé par le taux d'exogamie ou d'endogamie des francophones; et ce taux est en fin de compte le résultat de l'indice de contact régional.

Le troisième volume, Un avenir incertain. Comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français, résume et analyse les résultats d'un sondage non probabiliste auprès de 4 000 jeunes Canadiens français à travers le pays (sauf au Québec). Puisqu'il était impossible d'obtenir une liste représentative et exhaustive de la population des jeunes Canadiens français afin d'en tirer un échantillon probabiliste, l'équipe de recherche a construit un échantillon stratifié lequel représente le pourcentage des jeunes Canadiens français dans chacune des provinces. Pour atteindre ces jeunes, l'équipe de recherche a distribué son questionnaire dans les institutions scolaires. L'équipe reconnaît que cette façon de faire avait pour effet d'introduire des biais dans ses résultats mais compte tenu des limites de fonds et de temps, il s'agissait de la méthode la plus efficace.

Ce sondage confirme l'analyse des statistiques des recensements contenue dans le volume II: l'utilisation du français et la conscience culturelle des jeunes Canadiens français dépendent

de la concentration des francophones. Dans l'ensemble, ce rapport conclut:

Les données de l'enquête auprès des jeunes démontrent, sans l'ombre d'un doute, un rétrécissement des expériences langagières en français dans les milieux minoritaires, rétrécissement qui dévoile des phénomènes de bilinguisation et d'anglicisation des comportements linguistiques. Ces changements sociolinguistiques risquent de reléguer le français au statut de langue seconde, objet du patrimoine (p. 235).

L'étude conclut que l'utilisation du français ainsi que la conscience culturelle ne sont pas une simple question de préférence; elles relèvent d'un ensemble de facteurs du contexte global qui entoure l'échange. En milieux minoritaires, les comportements linguistiques glissent vers une bilinguisation, et plus le milieu est minoritaire, moins les jeunes résistent à l'assimilation; en outre, en vieillissant, les enfants utilisent de plus en plus l'anglais avec les parents et avec les frères et soeurs.

Il va sans dire que ces deux derniers volumes ont déclenché un certain débat au sein des communautés francophones. Si l'équipe de recherche a conclu que ses résultats peignaient une image réaliste de la situation linguistique et culturelle des jeunes Canadiens français, plusieurs lui ont reproché d'avoir peint un portrait pessimiste de la situation. En effet, dit-on, la recherche aurait dû aussi conclure que si, d'un côté, il y a bien assimilation, de l'autre, il y a aussi survivance des jeunes Canadiens français.

Le dernier volume, L'avenir devant nous. La jeunesse, le problème de l'assimilation et le développement des communautés canadiennes-françaises, constitue le fruit des travaux de la Commission. Les membres de cette commission reconnaissent certes que le portrait statistique des jeunes Canadiens français n'est guère encourageant. Toutefois, les centaines de mémoires que la commission a reçues ainsi que les nombreuses audiences publiques qu'elle a tenues lui ont fait voir des efforts "héroïques" entrepris dans de nombreuses communautés pour contrer les ravages de l'assimilation. Ces efforts sont suffisamment nombreux, lit-on dans la conclusion, pour croire qu'il existe encore un espoir. Ces efforts et les chances de développement et d'épanouissement des communautés canadiennes françaises varient certes selon les provinces. Pour assurer ce développement, "il faut créer des lieux où la vie française est possible"(p. 143). Plus précisément, la commission conclut:

À l'encontre de ce qu'on a souvent pensé, la Commission ne croit pas que l'assimilation soit d'abord une question linguistique. Il s'agit en fait d'une question de culture. Ceux qui affirment vouloir maintenir une langue doivent aussi soutenir la culture qui la rend utile. Or, sans des assises institutionnelles, une culture ne peut se développer et, par conséquent, ne saurait aider à l'épanouissement des individus et des communautés. C'est par la création d'institutions, dans tous les domaines, dans toutes les sphères de la vie, de l'économie à la famille, en passant par les loisirs, la musique, les sports, les arts et l'école, qu'on favorisera le maintien de la langue et de la culture françaises. Sans institutions, les communautés ne pourront pas maintenir leur culture et, en conséquence, perdront leur langue et leur identité.

Il va sans dire que l'une des institutions essentielles à cette culture, selon Vision d'avenir, est l'école et plus précisément un réseau d'institutions scolaires homogènes françaises de la pré-maternelle au postsecondaire avec une structure de gestion appropriée. De plus, les écoles de langue française devraient aussi avoir, en plus d'un personnel enseignant compétent et d'une programmation française adéquate, des services d'animation socio-culturelle afin de proposer aux jeunes des modèles de culture française qui auraient pour effet de contrebalancer les effets des forces assimilatrices dans les milieux.

Résumé

Le rapport Vision d'avenir conclut que l'assimilation des jeunes Canadiens français de 15 à 24 ans constitue une réalité menaçante pour la communauté francophone du Canada. Pour la contrer, il recommande, entre autres, un réseau d'institutions scolaires homogènes et une structure de gestion française.

L'ambition démesurée

Le travail intitulé L'ambition démesurée. Enquête sur les aspirations et les représentations des étudiants et des étudiantes francophones du Nord-Est de l'Ontario, publié en 1990, est le résultat d'un sondage effectué par les professeurs Simon Laflamme et Donald Dennie (avec la collaboration de Yvon Gauthier) de l'Université Laurentienne auprès de 1 500 étudiants et étudiantes

du Nord-est de l'Ontario. Ces étudiants et étudiantes, des niveaux primaire, secondaire et postsecondaire (collège et université), ont répondu à un questionnaire qui cherchait à étudier leurs aspirations scolaires ainsi que leurs représentations culturelles. L'équipe de recherche avait construit un échantillon représentatif de toutes les écoles primaires et secondaires du Nord-est de l'Ontario ainsi que des groupes étudiants inscrits à l'Université Laurentienne et au Collège Cambrian.

L'étude a conclu que les étudiants et les étudiantes, surtout ces dernières, avaient de très fortes aspirations scolaires. En effet, 94,3% des étudiants et des étudiantes inscrits dans les écoles primaire et secondaire manifestent le désir d'entreprendre des études postsecondaires; 39,3% d'entre eux se proposent de s'inscrire au collège communautaire et les autres indiquent qu'ils se rendront à l'université. Le pourcentage de ceux qui disent vouloir s'orienter vers le collège communautaire augmente graduellement de la 8e à la 13e année.

De plus, ces étudiants et étudiantes aspirent à des professions ou à des carrières qui reproduisent très peu la structure occupationnelle du Nord-Est de l'Ontario, soit des emplois dans les mines, dans le milieu forestier, dans la construction, dans les usines ou dans les bureaux. En effet, l'échantillon d'étudiants et d'étudiantes aspire en majorité à des carrières qui placeraient les travailleurs de demain

dans la catégorie supérieure ou moyenne-supérieure de l'échelle des statuts socio-économiques des occupations canadiennes.

Ces aspirations élevées se modifient toutefois lorsque les étudiants et les étudiantes arrivent au niveau de la 10e année. Bien qu'elles demeurent encore fortes, ces aspirations affrontent en quelque sorte un "mur de réalité" qui fait en sorte que les étudiants et les étudiantes modifient leurs plans de carrière ou de poursuite académique. On remarque également que c'est à ce niveau, soit la 10e année, que le décrochage du système scolaire s'amorce et s'accroît. Ce qui fait dire aux auteurs:

Les jeunes franco-ontariens sont ambitieux, tournés vers l'avenir, désireux d'accomplir de grandes choses, comme si cet accomplissement devait représenter le salut. Mais pour la plupart d'entre eux, l'espérance fait place, brusquement ou progressivement, à l'incertitude. L'école finit par les désillusionner et par produire des découragements ou, parfois moins gravement, des aspirations modérées (p. 157).

L'enquête cherchait aussi à connaître les représentations d'eux-mêmes et de leur culture franco-ontarienne que détiennent les étudiants et étudiantes francophones de cette région de la province. Pour ce faire, le questionnaire leur proposait une série d'énoncés auxquels ils devaient inscrire leur niveau d'accord ou de désaccord. Les énoncés sont séparés en cinq grandes catégories: la honte (d'être francophone ou de la francophonie en général), le souci de la langue, le jugement de valeur, la suprématie sociale de l'anglais, la culture.

Les réponses à ces énoncés varient certes selon les régions, selon l'âge, selon le niveau de scolarité. Il ne faut pas se surprendre si, dans l'ensemble, l'enquête trouve que l'anglais a une place importante dans les représentations des jeunes franco-ontariens; mais la francité des répondants et des répondantes joue aussi un rôle important dans leur vie, dans leurs représentations. En somme, l'enquête trouve que la culture franco-ontarienne est loin d'être homogène. Il se dégage toutefois une conclusion: **la francité tend à augmenter avec le niveau d'éducation et avec l'âge.**

La conclusion la plus manifeste de ce chapitre, est que la francité tend à augmenter avec le niveau d'éducation et avec l'âge. L'échantillon déforme probablement la réalité. En effet, puisque tous les individus qui ont répondu au questionnaire l'ont fait dans un milieu scolaire, l'augmentation de l'âge coïncide avec l'évolution éducationnelle. Nous ne croisons pas, par exemple, les jeunes qui quittent l'école, ceux qui sont en milieu de travail. Il est bien possible que, en dehors des institutions d'éducation, les années n'insufflent pas le respect de la francité. Il faut néanmoins savoir qu'une telle tendance serait contraire à celle que l'on retrouve dans la plupart des relations ethniques. L'assimilation passe beaucoup plus communément par les jeunes que par les adultes. Quoi qu'il en soit, l'instruction consolide de toute évidence le francophone dans sa culture et, en milieu scolaire tout au moins, avec l'âge, il tend moins à renier ses origines françaises. Dans de telles conditions, le maintien et le développement de la culture semblent assurés (p. 146).

Cette conclusion rejoint en quelque sorte celle de Vision d'avenir à savoir que le maintien et le renforcement d'institutions françaises homogènes constitue un certain gage contre les forces assimilatrices.

RECOMMANDATIONS

Les conclusions de ces deux résumés et de l'ensemble des recherches en éducation sont évidentes, en tout cas pour le Nord de la province:

- 1) le taux de décrochage est élevé pour la population franco-ontarienne, particulièrement chez les garçons;
- 2) l'école franco-ontarienne n'assure pas le développement des compétences; elle n'est pas exceptionnelle en cela mais, dans le cas d'une population minoritaire, les conséquences s'avèrent plus graves;
- 3) les Franco-Ontariens sont en proie à l'assimilation et
 - l'école est le principal lieu d'exposition à la culture francophone en terrain minoritaire,
 - c'est principalement en demeurant à l'école, par dessus tout en atteignant les niveaux postsecondaires, que le Franco-Ontarien développe son niveau de francité.

Comment pourrait-on freiner le décrochage scolaire, assurer la compétence des élèves qui s'instruisent dans les écoles franco-ontariennes et endiguer le flot assimilationniste? La réflexion qui débouche sur les recommandations qui suivent a toujours eu en perspective cette question.

Le plus grand défi d'une réforme de l'éducation en Ontario français est de trouver quelque solution à une problématique dont

les termes sont contradictoires. L'école se trouve, en effet, dans un dilemme. D'une part, il lui faut démocratiser l'éducation autant que possible. Idéalement, cela suppose que l'école est ouverte à tous et que personne ne la quitte avant d'avoir parachevé ses études, c'est-à-dire avant d'avoir acquis les connaissances fondamentales qui sont déterminées par un organisme légitime et avant d'avoir obtenu la formation qui rendra la personne apte à exercer le métier qui l'appelle. Cette école n'exclut personne à quelque moment que ce soit. D'autre part, il lui faut veiller à ce que les connaissances soient effectivement acquises, à ce que les élèves progressent afin de pouvoir appuyer l'enseignement des niveaux supérieurs sur celui des niveaux inférieurs, à ce que les programmes forment des personnes dont les compétences leur permettront d'entrer en compétition sur le marché du savoir (technique, théorique, critique...) avec les personnes qui sont formées ailleurs dans le monde. Cette école exclut à chaque niveau les personnes qui ne peuvent faire la démonstration de leur savoir.

On tend trop souvent à résoudre cette contradiction par référence aux caractéristiques des élèves eux-mêmes. On veut faire une école pour les doués et une autre pour les autres. On explique le succès par la "douance" et le non-succès par la non-"douance". Cette philosophie a le malheur de décharger l'école de ses obligations. Si tout s'explique par la nature de l'élève, l'école n'est pas responsable de la production de l'incompétence.

L'école a des devoirs envers les élèves; elle est responsable de tout ce qu'elle produit comme de tout ce qu'elle ne produit pas. Elle porte en elle l'avenir des élèves comme celui des peuples dont sont issus les élèves.

Première recommandation

Que le système d'éducation ait pour fin bien plus d'assurer la qualité de ses niveaux que l'évolution – voir le simple maintien – de l'individu dans le système d'éducation.

Cela constituerait un changement majeur de philosophie dans le système d'éducation. Cela toutefois ne renverserait pas toutes les nobles préoccupations de la philosophie actuelle. Il est important ici qu'on se souvienne que les mécanismes inspirés de la philosophie actuelle n'ont pas empêché le décrochage, n'ont pas assuré la compétence – des tests internationaux le prouvent, la politique du non-échec en est un autre témoignage. Il est, par ailleurs, vain de maintenir à l'école des jeunes qui ne progressent pas. Les conséquences de ce changement philosophique sont nombreuses. D'abord, cette modification ne serait pas coûteuse. Deuxièmement, elle assurerait l'acquisition de connaissances. Troisièmement, elle implanterait un système progressif d'apprentissage. Quatrièmement, elle permettrait à l'élève de se voir lui-même évoluer. Cinquièmement, elle ne rendrait pas le jeune absolument responsable de sa propre progression.

Si un tel esprit régnait, si le système d'éducation était constitué dans cet esprit, il pourrait évidemment advenir qu'un élève ne puisse passer d'un niveau à un autre. A l'heure actuelle, ces élèves restent dans les rangs ou, à partir du secondaire, sont poussés dans des programmes inférieurs dont les succès ne sont pas manifestes, pas plus que ne sont évidents les succès des niveaux supérieurs. Cette politique mi-sélective mi-non sélective s'inspire d'un souci de personnalisation de l'enseignement. Or, cet enseignement se fait pour ainsi dire à vide puisque les compétences à développer sont floues. En veillant à la qualité des niveaux, le système d'éducation pourrait instruire les enseignants de ce que doivent acquérir les élèves, à tout moment, et pourrait ainsi faire que les élèves marginalisés bénéficient d'un enseignement réellement personnalisé dont l'objectif serait de les aider à acquérir des compétences évidentes.

Deuxième recommandation

Que des critères soient établis afin de déterminer en principe ce que doit posséder un élève pour passer d'un niveau à un autre et que des mécanismes de contrôles des connaissances ou des aptitudes soient mis en place de façon institutionnelle, que ces mécanismes ne soient pas définis par le seul enseignant.

Troisième recommandation

Que le nombre des programmes (fondamental, général, avancé, enrichi) soit réduit. Que soient mises sur pied des classes dont les fins seront de préparer les élèves qui éprouveront quelque difficulté à évoluer dans les programmes retenus.

Certes, il n'est pas facile de s'entendre sur des critères de sélection. Mais il est encore plus dramatique de laisser à l'enseignant toute latitude en ce qui a trait à ces critères qui, de toute façon n'ont pas valeur de règle. Par ailleurs, s'il faut reconnaître qu'il est difficile pour quelque raison de s'entendre, il faut aussi constater qu'il est dramatique de ne s'entendre sur rien. Si les enseignants et les commissions scolaires ne peuvent s'entendre, ils peuvent au moins s'informer auprès du monde de ce qui est acquis ailleurs à tel ou tel niveau. Ajoutons à cela que les compétences qui pourraient être requises d'un niveau à un autre ne peuvent être absolument aléatoires ne serait-ce qu'en mathématique et en langue. L'État pourrait universaliser des examens en se donnant pour référence le monde. Ces examens constitueraient un défi pour les enseignants eux-mêmes. Il n'est pas important que l'État (provincial ou fédéral) constitue le seul dénominateur, ni ne constitue un dénominateur. Ce qui est important, c'est que des critères soient généralisés et servent effectivement de critère. L'idéal serait probablement que l'élève soit soumis à un examen défini par l'État provincial et à un autre défini par une ou plusieurs commissions scolaires. Cela assurerait une certaine homogénéité de la compétence dans toute la province, voire dans tout le pays, en même temps qu'une connaissance par les populations régionales de ce qui est spécifique à la région.

S'il est important que l'enfant apprenne à communiquer, il ne l'est pas moins qu'il apprenne à maîtriser les codes qui lui

permettent de communiquer. Communiquer, ce n'est pas simplement dire, c'est se rendre compréhensible aux autres à travers une langue qui déborde la personne. Apprendre les codes d'une langue, en outre, c'est apprendre à formuler des idées, c'est apprendre à penser, à créer. Rien n'est plus important que cela pour un minoritaire.

Quatrième recommandation

que, dans l'enseignement, on insiste aussi bien sur la communication que sur la maîtrise des codes qui rendent la communication possible.

* * *

Bon nombre de jeunes se retirent de leurs programmes scolaires, principalement autour de la dixième année. L'école ne constitue pas pour eux un milieu stimulant. Il est probable que son caractère indéfini soit partiellement responsable de ce phénomène et que, par conséquent, en façonnant les niveaux, on freine un certain type de décrochage. Quoi qu'il en soit, l'abandon est attribuable à deux autres facteurs: la méconnaissance du rôle de l'éducation dans les sociétés modernes, surtout post-modernes et, dans le cas franco-ontarien, la méconnaissance du rôle du français dans le monde à cause de laquelle se développe un mépris naïf à l'égard de ce qui est francophone et une admiration tout aussi naïve à l'égard de ce qui est anglophone, mépris et admiration qui sont cause de ce qui fut appelé une "ambition démesurée".

Cinquième recommandation

Que des campagnes de sensibilisation informent les jeunes, dès la huitième année et jusqu'à la onzième année, du rôle de l'éducation dans les sociétés post-modernes.

Ces campagnes de sensibilisation auront pour effet de contrer une certaine idéologie selon laquelle il ne sert à rien de s'instruire, idéologie particulièrement importante chez les jeunes garçons du Nord-est de l'Ontario. Non seulement inciteront-elles à demeurer à l'école, mais en plus elles stimuleront le désir d'apprentissage. Cette incitation à s'instruire, par ailleurs, favorisera la francité et contrera l'assimilation.

* * *

Sixième recommandation

Que des cours aient pour objectif d'instruire les Franco-Ontariens du caractère pluriel du monde (c'est-à-dire non exclusivement anglophone), de la place du français dans le monde et de la culture franco-ontarienne.

Cet enseignement aura pour effet de démystifier l'idéologie du minoritaire francophone en Ontario, idéologie qui est véhiculée entre autres par bon nombre d'enseignants. En apprenant que l'anglais n'est pas tout, qu'on peut être brillant sans être anglophone, que la francophonie est productrice de culture, de science et de capital, qu'il existe une culture et une science franco-ontariennes modernes, le jeune sera moins empressé de devenir anglophone et de quitter l'école.

* * *

En ce qui a trait au Nord de l'Ontario, il importe d'encourager les élèves à vouloir s'instruire dans le Nord. On sait que les diplômés ont tendance à vouloir exercer leur métier dans la région où ils ont obtenu leur diplôme. Afin d'inciter les jeunes franco-ontariens à s'instruire en français dans le Nord, il importe de leur mettre en perspective les programmes de niveau postsecondaire en français qui puissent les intéresser.

Septième recommandation

Que les programmes postsecondaires partiellement offerts en français le soient intégralement et que soient créés les programmes qui font défaut aux institutions postsecondaires du Nord.

ANNEXE

Bibliographie sélective

BÉLANGER, Georges, "L'enseignement de la littérature et de la culture franco-ontariennes: Une pratique, des objectifs et des défis", Revue du Nouvel-Ontario, no 7, 1985, pp. 53-68.

BERNARD, Roger, "La situation linguistique des jeunes francophones dans les communautés minoritaires canadiennes", Éducation et francophonie, vol. 18, no 2, août 1990, pp. 5-17.

BORDELEAU, Gabriel, Étude de l'adéquation des programmes d'étude aux besoins des Franco-Ontariens, Ottawa, Université d'Ottawa, 1983.

BORDELEAU, Louis-Gabriel, "Impact de l'immersion sur l'éducation en langue française: perspective et tentative de synthèse", Revue du Nouvel-Ontario, no 9, 1987, pp. 11-27.

BORDELEAU, Louis-Gabriel, LALLIER, Raymond et LALONDE, A., Les écoles de langue française en Ontario: dix ans après, Toronto, Ministère de l'Éducation, 1980.

BORDELEAU, Louis-Gabriel, "L'école secondaire et les Franco-Ontariens: expressions des besoins et perceptions des services", Canadian Journal of Education, 8:4, 1983, pp. 332-349.

CARON-RHÉAUME, Anne-Marie, BOUTIN, Céline et BOURRET, Annie, "L'actualisation linguistique et culturelle des écoles de langue française en Ontario", Éducation et francophonie, vol. 20, no 2, août 1992, pp. 52-56.

CAZABON, Benoît, "Centre d'excellence pour les éducateurs dans le Nord de l'Ontario", Communication présentée au Centre d'études franco-ontariennes, Toronto, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, sept. 1987.

CHURCHILL, Stacy, QUAZI, Saed et FRENETTE, Normand, Éducation et besoins des Franco-Ontariens: le diagnostic d'un système d'éducation, Vols 1 et 2, Toronto, Conseil de l'éducation franco-ontarienne, 1985.

DALLAIRE, Hélène, "L'alphabétisation populaire: une nécessité pour les Franco-Ontariens", Éducation et francophonie, vol. 19, no 3, déc. 1991, pp. 27-36.

DESJARLAIS, L., BRULÉ, G., "La présence d'anglophones dans les écoles françaises", Revue de l'ACELF, 8, no 2, sept. 1979, pp.22-25.

DESJARLAIS, Lionel, Besoins et caractéristiques des élèves du cycle intermédiaire (âges 12 à 16 ans), Toronto, Ministère de l'Éducation, 1975.

DESJARLAIS, Lionel, L'élève parlant peu ou pas français dans les écoles de langue française, Toronto, Ministère de l'Éducation, 1980.

DIXON, R., et LÉCUYER, A., L'éducation franco-ontarienne aux niveaux élémentaire et secondaire, Rapport préparé pour la Commission sur la baisse des effectifs, Toronto, OISE, 1978.

FRENETTE, Normand et CHURCHILL, Stacy, La classe et son environnement dans les écoles franco-ontariennes, Toronto, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, 1985.

GÉRIN-LAJOIE, Diane, "Les stéréotypes sexistes dans les écoles de langue française de l'Ontario", Éducation et francophonie, vol. 19, no 3, déc. 1991, pp. 44-49.

GÉRIN-LAJOIE, Diane, "Les programmes scolaires et l'éducation franco-ontarienne: un besoin pressant de changement", Sherbrooke, Communication présentée dans le cadre du Congrès de l'ACFAS, 1991.

HELLER, Monica, Le rôle de l'école de langue française dans la formation de l'identité ethnique française à Toronto, Rapport soumis à Multiculturalisme Canada (Secrétaire d'état), 1986.

HELLER, Monica, "L'école de langue française à Toronto", Revue du Nouvel-Ontario, no 9, 1987, pp. 71-91.

HELLER, Monica, GÉRIN-LAJOIE, Diane et LÉVY, Laurette, " La diversité de la population franco-ontarienne et la refrancisation", Toronto, 1991 (Communication présentée aux agentes et agents d'éducation de langue française du ministère de l'Éducation de l'Ontario, le 27 février 1991).

HELLER, Monica, "Franco-Ontarian education and ethnic boundaries: current issues in ethnic mobilization", Calgary, Communication présentée dans le cadre de la Canadian Ethnic Studies Association Biennial Conference, 1989.

JOLY, Richard, "Les défis de l'éducation en langue française au Canada", Revue de l'ACELF, 15, no 2, déc. 1987, pp. 4-9.

LAFLAMME, Simon et BERGER, Jacques, "Compétence linguistique et environnement social", Revue canadienne de langues vivantes, Vol. 44, no 4, mai 1988, pp. 619-638.

MICHAUD, Lyne, " La formation professionnelle: la clé de l'avenir franco-ontarien", Éducation et francophonie, vol. 20, no 1, avril 1992, pp. 33-35.

MOUGEON, Raymond, "Impact de l'essor de l'immersion sur l'éducation et le devenir des Franco-Ontariens", Revue du Nouvel-Ontario, no 9, 1987, pp. 31-48.

MOUGEON, Raymond, HELLER, Monica BENIAK, Edouard et CANALE, Michael, "Acquisition et enseignement du français en situation minoritaire: le cas des Franco-Ontariens", The Canadian Modern Language Review/La Revue canadienne des langues vivantes, 41(2), 1984, pp. 337-352.

STERN, Janet, "French-Language Minority Education in Ontario and Changing Levels of Educational Attainment", Canadian Journal of Education/Revue canadienne de l'éducation, vol. 16, no 2, printemps 1991, pp. 225-228.

TREMBLAY, Onésime, "L'éducation et l'épanouissement de la minorité franco-ontarienne", Revue du Nouvel-Ontario, no 8, 1986, pp. 139-144.

WAGNER, Serge, "L'alphabétisation et la refrancisation", Éducation et francophonie, vol. 20, no 2, août 1992, pp. 30-33.

WAGNER, Serge, "Plan d'action pour l'alphabétisation en français: synthèse du 42e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française", Éducation et francophonie, vol. XVIII, no 1, 1990, pp. 125-148.

WAGNER, Serge, "Alphabétisation et assimilation des minorités au Canada: le cas des francophones du Canada", dans HAUTECOEUR, J.-P., Alpha 90, Québec, Ministère de l'Éducation, 1990, pp. 53-84.

WAGNER, Serge, Analphabetisme de minorité et alphabetisme d'affirmation nationale, à propos de l'Ontario français, Toronto, Ministère de l'Éducation, 1991, (Vol. 1: Synthèse théorique et historique).

WAGNER, Serge, Alphabetisation Ontario, Toronto, Ministère des affaires civiques et culturelles, 1990.